

riger. N'osant encore avouer leurs projets, ni se déclarer ouvertement les défenseurs de leur collaborateurs et amis, ils trompent la bonne foi de leurs lecteurs en leur disant que le gouvernement Prussien a cru "à une conspiration qui n'existe pas; conspiration qu'une faction qui d'après eux, trouble la France depuis le 5 Septembre, 1816, et contribue à l'agitation dans laquelle le monde se trouve aujourd'hui plongé, a été inventée pour effrayer ce gouvernement."— Telle a été, depuis l'origine, la tactique des révolutionnaires François, d'attribuer à leurs adversaires les plans ténébreux qu'ils tramoient eux mêmes, et d'appeler faction la partie saine de la nation dont ils craignoient la résistance. Nous ignorons si, hormis la France, le monde est plongé dans l'agitation; nous n'en voyons pas en Prusse; ou si l'on veut appeler ainsi les menées sourdes de quelques insensés, nous savons bien à qui nous en sommes redébables, de ceux qui ont intérêt au maintien des trônes, ou de ceux qui travaillent à les renverser.

Un des Journalistes François, qui a besoin de montrer d'autant plus de zèle pour la partie dont il est aujourd'hui le coryphée, qu'il doit expier le crime d'avoir paru fidèle à Louis XVIII jusqu'au 19 Mars 1815, veut bien, en accusant le gouvernement Prussien d'avoir cru à une conspiration qui n'existe pas, convenir cependant que ce gouvernement n'a pas été l'inventeur de la conspiration; mais qu'il a est laissé tromper "par des apparences équivoques, par des souvenirs qui l'induisent en erreur, par des comparaisons inexactes avec d'autres époques, et fin par une condescendance déplorable envers les éternels entrepreneurs de la délation." Etrange présomption d'un écrivain éloigné de 300 lieues, qui se croit permis de donner un démenti fardel à un gouvernement connu par sa modération et sa véracité! Si cet écrivain n'a pas vu les documens qui constatent la réalité de la conspiration, qu'est-ce qui l'autorise donc à en nier l'existence? En le faisant ne prouve-t-il pas qu'il est beaucoup mieux initié dans ce mystère qu'il ne veut le paroître, et qu'il espère donner le change au gouvernement, en lui faisant envisager comme des apparences équivoques ce qui n'a que trop de réalité, et en lui suggérant la crainte d'être trompé par des souvenirs et des comparaisons inexactes? Que les faits sur lesquels se fondent les mesures prises par la Police de Berlin, soient des réalités ou des apparences, les tribunaux en jugeront. Quant aux "souvenirs" et aux "comparaisons," il ne peut en exister d'autre ici que le souvenir des maux que les révolutionnaires ont causés à l'humanité, et la comparaison des moyens perfides qu'ils ont employés. Si le journaliste, comme il l'insinue, a vécu en Allemagne, il doit savoir que les délateurs n'ont aucun accès au trône de Frédéric-Guillaume, et que ses conseils les détestent. Ce n'est pas en Prusse que peuvent réussir "les éternels entrepreneurs de délation"; le journaliste sait mieux